



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
8 février 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement
des entreprises et le renforcement des capacités pour la science,
la technologie et l'innovation**

Troisième session
Genève, 19-21 janvier 2011

**Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur les
politiques de développement des entreprises et le
renforcement des capacités pour la science, la technologie
et l'innovation (STI) sur sa troisième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 19 au 21 janvier 2011

I. Résumé du Président

1. La 1^{re} séance de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI) s'est ouverte sur des exposés qui ont présenté des considérations de fond concernant l'entrepreneuriat et les politiques de la science, la technologie et l'innovation, et plus particulièrement le rôle des établissements d'enseignement et de recherche. La réunion était présidée par M. Mothae Anthony Maruping, Ambassadeur du Lesotho, qui a indiqué que l'entrepreneuriat, l'enseignement et l'innovation étaient déterminants pour le développement du secteur privé, surtout dans les pays les moins avancés (PMA), afin de permettre à ce secteur de devenir un partenaire de développement utile. Le Président a rappelé l'importance qu'auraient les conclusions de la réunion pour la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-IV) et il a suggéré d'incorporer le compte rendu des débats dans le document final qui serait présenté à Istanbul en mai 2011.

2. Dans son allocution d'ouverture, M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED, a indiqué que l'importance accordée aux politiques d'éducation à l'entrepreneuriat et d'innovation venait en temps fort opportun car dans le scénario de lendemain de crise un secteur de production dynamique, créateur d'emplois et novateur était indispensable pour accélérer le démarrage de la reprise économique. En particulier, l'éducation à l'entrepreneuriat était déterminante pour inciter davantage de gens à envisager de créer leur propre entreprise et pour se lancer sur le terrain de la création d'entreprise. Par conséquent, cette éducation était au cœur de l'action visant à atteindre et consolider les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'objectif 1

(éradication de l'extrême pauvreté et de la faim) et l'objectif 8 (création d'un partenariat mondial pour le développement). Le Secrétaire général adjoint a souligné que la STI devait être un des principaux moteurs d'une transformation structurelle des pays en développement mettant l'accent sur une forte croissance appuyée par des capacités de production à faible émission de carbone. Or ces pays étaient très limités dans leur capacité d'accès au savoir et à la technologie et d'utilisation de ces derniers. Il était donc primordial de promouvoir le développement des capacités de STI. À cette fin, il convenait d'accorder une place particulière aux établissements d'enseignement et de recherche publics car ils étaient au cœur du système national d'innovation.

3. Les Directeurs de la Division de l'investissement et des entreprises et de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED ont présenté la note du secrétariat intitulée «Éducation à l'entrepreneuriat, innovation et renforcement des capacités dans les pays en développement» (TD/B/C.II/MEM.1/9). Ils ont souligné l'utilité du Guide pratique pour une politique de l'entrepreneuriat, qui donnait des conseils sur le développement du secteur privé. Le principal message concernant l'éducation à l'entrepreneuriat était de favoriser la coordination de l'action des pouvoirs publics et de créer des liens avec le secteur privé dans l'enseignement et la formation, à l'échelon national et à l'échelle mondiale. Certaines délégations ont été d'avis que la CNUCED devait encourager le soutien à la recherche-développement (R-D) dans les universités et les instituts de recherche, soutenir l'enseignement de l'entrepreneuriat et incorporer la STI à tous les degrés de l'enseignement, en particulier à l'intention des femmes. La CNUCED devait encourager aussi le transfert et l'application des technologies et des connaissances des milieux universitaires au secteur des entreprises.

4. Le représentant de la République de Tanzanie a relevé que pour surmonter une série de problèmes complexes liés à de grands déséquilibres commerciaux, les pays les moins avancés devaient apprendre à devenir compétitifs grâce à la qualité de leurs produits et non à leurs prix, poursuivre et approfondir le processus d'intégration régionale et franchir les frontières (par exemple dans le cadre de la Communauté de l'Afrique de l'Est) afin d'obtenir de meilleures économies d'échelle. Ils devaient aussi créer un climat plus favorable à l'investissement étranger et se doter de la capacité de production nécessaire pour utiliser au mieux les ressources locales. À ce sujet, le représentant de la Tanzanie a demandé instamment que des mécanismes comme le Cadre intégré renforcé et l'Aide pour le commerce, qui relevaient de l'OMC, s'occupent plus souvent des contraintes de la capacité d'offre et de production et qu'ils aident les PMA à combler leur déficit de ressources humaines afin de prendre l'initiative de transformations économiques par le changement des mentalités. Ainsi, dans la République-Unie de Tanzanie, le programme Empretec de la CNUCED était devenu, grâce à son appui aux petites et moyennes entreprises (PME), un élément essentiel de l'écosystème d'entrepreneuriat et il avait encouragé l'adoption d'un véritable comportement de chef d'entreprise afin de relever la productivité, créer des emplois et faciliter l'établissement de liens avec les grandes entreprises.

5. Le représentant de l'Équateur a remercié la CNUCED de l'aide apportée par l'intermédiaire de son programme Empretec pour la formation à l'entrepreneuriat dans les secteurs marginalisés de l'économie. Le représentant du Honduras a demandé à la CNUCED d'aider son pays dans son effort pour adopter une approche plus complète des problèmes du commerce et du développement, qui englobait l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités des PME grâce au programme Empretec. Le représentant du Pérou a souligné l'importance d'activités comme Empretec et le Programme de liens interentreprises pour promouvoir une meilleure intégration des PME dans les chaînes de production et d'exportation, étant donné que les PME étaient une grosse source d'emplois au Pérou; il a demandé aux donateurs de maintenir leur contribution financière à ces programmes. Le représentant du Viet Nam a reconnu que le programme Empretec avait

réussi à améliorer les compétences commerciales et administratives des entreprises artisanales dans les provinces du nord et il a demandé à la CNUCED d'étendre le programme à l'échelle nationale.

6. Il a été souligné que la collaboration entre les établissements d'enseignement ou de recherche et le secteur de production avait une forte influence sur le fonctionnement d'un système national d'innovation. Les pouvoirs publics devaient soutenir une meilleure intégration des besoins des entreprises en capital technique et en capital humain dans les programmes d'études universitaires et dans les décisions concernant les programmes de recherche. Il était absolument indispensable de faciliter le transfert de technologie en général, et par conséquent de tenir compte de considérations comme la nécessité d'assurer un rapprochement technologique entre les entreprises et les milieux universitaires, de garantir les droits de propriété intellectuelle et d'utiliser des modèles librement accessibles. Cette nécessité était accentuée par le déplacement géographique de la R-D, l'extension des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud et le besoin de diversifier les grandes méthodes d'action.

7. Un expert a évoqué la place des femmes dans le renforcement des capacités de STI. Les femmes avaient fait de grands progrès dans les études supérieures et pourtant elles demeuraient peu présentes dans la recherche. Les technologies industrielles accusaient une ségrégation sectorielle sexiste. Dans l'optique de l'égalité des sexes dans la STI, un certain nombre d'approches destinées à promouvoir l'égalité mais aussi à utiliser de façon plus rationnelle le capital humain existant ont été évoquées. Au niveau de la prise des décisions, les comités de financement de la recherche étaient composés en majorité d'hommes. Une solution pourrait être d'améliorer dans les activités de STI (financement, conseils de rédaction, bureaux des conférences et décideurs) l'équilibre entre les sexes aussi bien parmi les demandeurs que parmi les «contrôleurs». Les grands problèmes de principe demeuraient les suivants: comment attirer suffisamment de femmes dans les études et la recherche sur la STI et comment assurer par la suite un équilibre entre les sexes dans la carrière et la profession. On avait besoin à cet égard de politiques systématiques et à long terme, fondées sur des statistiques nationales périodiques indiquant les résultats de la politique menée. Pour sa part, la délégation des Philippines a fait état des immenses progrès réalisés par le pays dans l'obtention de la parité entre les sexes à l'échelle gouvernementale, faisant état de la prédominance des femmes au Ministère du commerce et de l'industrie. De même, dans le secteur privé, jusqu'à 80 % des PME étaient dirigées par des femmes. Néanmoins, dans de nombreux pays en développement, la part des PME dans le PIB total demeurait très inférieure à celle des pays développés.

8. La 1^{re} séance de la Réunion d'experts était consacrée à l'augmentation de la capacité de science, de technologie et d'innovation dans les pays en développement. On a souligné que les problèmes du développement économique ne seraient pas traités convenablement tant que cette capacité ne deviendrait pas un instrument permettant de soutenir la stratégie appliquée par chaque pays pour stimuler la croissance économique et améliorer la productivité, la prospérité et le niveau de vie.

9. Les experts ont procédé à un échange de vues et examiné des exemples de la manière dont le développement d'une capacité technologique locale pouvait profiter d'approches fondées sur la collaboration internationale et sur l'exploitation de technologies librement accessibles par les universités et les centres de recherche. Un expert a expliqué que la coopération Nord-Sud systématique était un phénomène relativement récent. Dans les cas d'activités réussies de coopération en STI, on constatait souvent l'existence d'un soutien politique de haut niveau au moyen d'une stratégie délibérée d'internationalisation pour les établissements d'enseignement et de recherche, stratégie qui permettait de mobiliser le potentiel international d'innovation. Une politique d'internationalisation à long terme était de nature à intensifier la coopération Nord-Sud. Des exemples ont été donnés de la manière dont la collaboration avec les établissements d'enseignement des pays

développés pouvait contribuer à développer la STI dans les pays en développement. Ce genre de coopération devait s'appuyer sur une évaluation réaliste des capacités existantes et respecter les priorités nationales de développement. Il importait de sensibiliser les esprits car de nombreuses activités ne parvenaient pas à la connaissance des décideurs ou de la population cible, de sorte que les possibilités de coordination et de synergie étaient mal utilisées.

10. Le rôle des technologies nouvelles, particulièrement des technologies librement accessibles, a été évoqué par un autre expert. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offraient de nouvelles possibilités de formation pour les scientifiques et les ingénieurs. L'expert a donné des exemples d'institutions scientifiques internationales qui utilisaient des logiciels libres pour étendre leur audience tout en remédiant aux lacunes des connaissances et des compétences en matière de TIC. Le journalisme électronique était un autre domaine d'activité. Il exigeait la coopération des éditeurs et la solution des problèmes de connexion à haut débit à l'aide d'un modèle Web à courriel dans lequel un contenu choisi sur le World Wide Web était livré par courrier électronique. Des revues scientifiques et des séries d'exposés scientifiques en libre accès avaient été élaborées et diffusées grâce à des technologies gratuites qui étaient devenues des technologies courantes. Enfin, étant donné que les communications mobiles étaient la principale forme de TIC dans les pays en développement, il importait de mettre au point des applications scientifiques fondées sur les technologies de communication mobile, dont certaines ont été citées par l'expert.

11. Un autre expert a évoqué les technologies se rapportant au changement climatique: il s'agissait d'édifier une capacité scientifique et technique indigène pour traiter un problème majeur des pays en développement. En ce qui concernait le changement climatique, le transfert de technologie ne fonctionnait pas bien pour beaucoup de pays en développement. Depuis quelque temps, on s'intéressait de plus en plus à l'idée de mettre en place des centres d'innovation pour les techniques à faible émission de carbone. Dans ce domaine, le chaînon manquant était souvent constitué par l'absence des connaissances et des compétences nécessaires pour assimiler la technologie. Afin d'y remédier, il importait de disposer d'un puissant soutien pour le développement des capacités indigènes, de préférence dans le cadre d'une stratégie nationale d'innovation. En effet, beaucoup de technologies à faible émission de carbone devaient être adaptées aux conditions locales et mises en œuvre en fonction des conditions régionales. D'après certains exemples, les considérations de propriété intellectuelle n'étaient pas toujours en cause, car souvent les entreprises des pays en développement n'avaient pas besoin d'acquérir des techniques de pointe pour être compétitives. Il était préférable d'apporter des solutions locales taillées sur mesure et il était de bonne politique d'éviter la même solution à tous les cas.

12. La deuxième séance a été consacrée à la manière dont les milieux universitaires et les entreprises pouvaient coopérer pour renforcer les capacités de STI. Il est ressorti des discussions que les trois piliers d'une bonne coopération étaient la présence d'universitaires motivés, le financement et l'esprit d'entreprise. Le statut juridique de l'institution était important: celle-ci devait être dotée d'une bonne administration et de bonnes compétences pour négocier et passer des marchés avec le secteur privé. Les experts ont souligné qu'il importait de permettre aux instituts de recherche financés par des fonds publics d'adopter une politique souple en matière de propriété intellectuelle, car c'était là un sujet de préoccupation fréquent des entreprises lorsqu'elles exploraient les possibilités de collaboration avec les institutions universitaires. La présence des entreprises dans l'enceinte des universités et la proximité avec les laboratoires de R-D étaient un autre facteur propre à faciliter la coopération. Il était nécessaire par ailleurs d'encourager la recherche transdisciplinaire.

13. Un cadre juridique permettant aux chercheurs de passer éventuellement de l'université à l'entreprise et vice versa était de nature à faciliter les relations avec l'économie et à améliorer l'utilité globale de la STI pour le développement. Les participants ont jugé nécessaire d'élaborer une politique relative aux conflits d'intérêts pour les chercheurs travaillant dans de jeunes entreprises ou ayant d'autres liens avec les entreprises, car les conflits, bien qu'inévitables, pouvaient être gérés. Il importait que les équipes d'aide aux entreprises comprennent des spécialistes de différents domaines. En outre, les équipes de recherche devaient travailler sur les technologies émanant des entreprises qui étaient appelées à commercialiser les résultats de la recherche. Lorsqu'ils s'employaient à étoffer leur aptitude à dispenser ce genre de services, et d'une manière générale à collaborer avec les entreprises, les universités et les instituts de recherche publics devaient s'attacher en priorité à acquérir une expérience diversifiée en matière de technologie, de mise au point de produits et d'entrepreneuriat.

14. Les participants ont noté que dans la première phase d'un projet de transfert de technologie, la principale difficulté consistait à constituer une bonne équipe capable de mettre à profit la technologie ou de mener à bien le projet d'entreprise. Dans un deuxième temps, il importait de définir très clairement les résultats attendus en matière de propriété intellectuelle et de trouver un financement préalable. Les experts sont demeurés sceptiques quant au taux de réussite des jeunes pousses et de réussite dans l'obtention de moyens financiers. Les conditions et modalités de financement dans les pépinières d'entreprises étaient en principe aussi favorables que dans les milieux purement universitaires mais elles impliquaient des échéances plus courtes et plus proches de ce qui était exigé d'une entreprise. Il a été suggéré de dispenser à cet effet une formation à l'entrepreneuriat et aussi à la gestion de l'innovation.

15. L'existence d'une culture d'entreprise dans les milieux universitaires était un autre facteur de succès mais dans ce domaine les avis des experts étaient très partagés. Au demeurant, la possibilité pour les universités d'agir en qualité d'intermédiaire entre les grandes entreprises d'une part, les jeunes pousses et les PME d'autre part, était un gros atout et, à cet égard, les universités réputées pouvaient attirer plus facilement des sociétés désireuses d'investir dans les jeunes pousses.

16. Les experts ont discuté du taux de réussite de la recherche fondamentale par opposition aux activités de collaboration ciblées. Il était difficile d'estimer le succès final d'une collaboration car il n'existait guère d'indicateurs autres que le dépôt de brevets. Toutefois, si les sociétés acceptaient de continuer la recherche en commun, c'était un bon signe. Concernant la recherche sans commanditaire, le résultat dépendait aussi des objectifs scientifiques des chercheurs, dont beaucoup avaient pour objectif premier de publier les résultats de leurs travaux.

17. Les experts ont fait état d'expériences analogues dans l'incubation d'entreprises, mais l'autonomie de l'incubateur par rapport à celle de l'université était variable. Quel que fût le degré d'indépendance, ce qui importait c'était que les chefs d'entreprise disposent d'un espace bien délimité dans lequel ils pouvaient communiquer vite et bien; or l'administration des universités ne s'y prêtait pas toujours. On pouvait y remédier notamment en créant une institution, par exemple une fondation, rattachée officiellement à l'université mais dotée d'une plus grande souplesse d'action. Les experts ont affirmé qu'à long terme il fallait convaincre les entreprises qu'elles avaient intérêt à coopérer avec les universités, en particulier dans les pays en développement qui avaient besoin de créer des entreprises.

18. L'établissement de liens entre les instituts de recherche était important pour faciliter l'accès des PME à la recherche. Souvent, les petites entreprises ne savaient pas qui pouvait coopérer en matière de R-D; des alliances entre établissements universitaires et instituts de recherche étaient de nature à permettre de trouver beaucoup plus facilement des institutions

partenaires. Le transfert de technologie était, certes, une affaire d'institutions, mais les experts ont estimé que souvent, c'était une question de personnes et de réseaux, ce qui pouvait faciliter l'échange d'informations, en particulier au moyen des TIC.

19. Certains experts ont soulevé la question du soutien que les universités et les centres de recherche pouvaient apporter aux innovateurs dans des domaines à faible technicité ou non universitaires, ou aux initiatives individuelles. Les participants sont convenus que les pépinières n'étaient pas nécessairement fermées par définition aux milieux non universitaires, ce qui était particulièrement important pour l'innovation dans un pays en développement et en dehors des technologies de pointe. La politique des pouvoirs publics pouvait utilement protéger les innovateurs du bas de l'échelle et elle devait assurer un appui institutionnel. Au cours du débat, de nombreuses délégations (par exemple Brésil, Équateur, Jamahiriya arabe libyenne et Nigéria) ont posé des questions concernant l'assistance technique dispensée par le Service des relations industrielles de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, en Suisse, et par l'Université Ludwig-Maximilian de Bavière.

20. La troisième séance était axée sur les politiques d'entrepreneuriat. Le secrétariat de la CNUCED a donné des exemples des résultats obtenus dans ses activités de renforcement des capacités menées par le biais du programme Empretec, qui était exécuté dans 32 pays d'Afrique, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et pays en transition. Il a présenté le Guide pratique de l'entrepreneuriat qu'il était en train d'élaborer à l'intention des décideurs, à partir d'un cadre complet de politiques d'entrepreneuriat englobant six domaines prioritaires ayant une incidence directe sur les activités dans ce domaine: a) politique générale d'entrepreneuriat; b) sensibilisation et construction de réseaux; c) accès aux moyens de financement; d) formation et aptitudes à l'entrepreneuriat; e) innovation et perfectionnement des techniques; et f) réglementation.

21. Le guide comprenait pour chacun des six domaines quatre éléments:

- a) Définition des principaux sous-domaines et approches de politique générale;
- b) Directives pratiques et détaillées pour la mise en œuvre de la politique générale;
- c) Inventaire en ligne, facile à consulter, des bonnes pratiques, en matière de politiques et de programmes d'entrepreneuriat;
- d) Série d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation.

22. Au cours de la réunion a été faite une présentation détaillée du guide pratique à l'intention des décideurs, appliqué à l'éducation et à l'aptitude à l'entrepreneuriat. Les experts ont été invités à donner leur avis sur chacun des quatre éléments du guide. On a fait valoir que l'engagement au niveau politique le plus élevé était nécessaire pour qu'un gouvernement puisse promouvoir l'éducation à l'entrepreneuriat. Il fallait avoir entre autres une politique nationale concernant cette éducation et incorporer cette dernière dans d'autres politiques nationales, afin de donner un signal fort en sa faveur. Par ailleurs, l'engagement politique était nécessaire pour instaurer un cadre et une stratégie de grande envergure, afin d'éviter de se retrouver devant une multiplicité de programmes ou d'initiatives isolés.

23. On a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre l'éducation à l'entrepreneuriat non seulement à l'échelon de la politique nationale, mais aussi aux niveaux régional et local, et d'assurer la coordination entre ces différents échelons. Un expert de Barcelona Activa a présenté un exemple de l'action menée à l'échelon municipal. On a évoqué l'importance d'initiatives transnationales, telles que la Stratégie Europe 2020 de l'Union européenne, qui avait pour objectif d'améliorer la compétitivité et de créer de la croissance et des emplois dans la région grâce notamment à l'entrepreneuriat. Une attention particulière devait être accordée aux femmes, afin d'augmenter leur contribution au redressement de l'économie et à la croissance.

24. Sur le plan national, étant donné que l'éducation à l'entrepreneuriat touchait à de nombreux domaines différents, elle devait être administrée par différents ministères, par exemple ceux de l'économie et des entreprises, et pas seulement par le Ministère de l'éducation. Les Ministères de l'innovation et de l'emploi étaient d'autres ministères compétents avec lesquels il fallait encourager les synergies. En théorie, tous les ministères devaient être concernés, car l'esprit d'entreprise avait sa place dans toutes les disciplines. Les participants ont relevé qu'on avait tendance à négliger le rôle du Ministère des finances, et pourtant c'était là que les politiques d'éducation à l'entrepreneuriat se trouvaient souvent bloquées. Il était absolument indispensable de mobiliser ce ministère dès le début afin d'obtenir pour l'éducation à l'entrepreneuriat des crédits publics suffisants.

25. Les experts ont souligné que l'engagement du gouvernement était certes indispensable, mais que l'éducation à l'entrepreneuriat ne pouvait pas être encouragée efficacement par le secteur public seul. La participation de tous les acteurs d'un écosystème d'éducation à l'entrepreneuriat était primordiale: secteur privé, société civile, organisations non gouvernementales et milieux universitaires. Un expert a fait valoir à ce sujet que les gouvernements pouvaient changer tous les deux ans, alors que le secteur privé et la société civile étaient toujours là. Il importait donc de les associer très tôt à la promotion de cette éducation. Dans cet esprit, un expert représentant l'initiative SPRING de Singapour, qui était une réussite, a expliqué combien les partenariats public-privé pouvaient contribuer à donner un impact tangible et des résultats durables dans ce domaine. Il a cité un exemple de la manière dont le secteur privé pouvait contribuer à l'évaluation et à l'élaboration d'une réglementation favorable à l'entreprise, en procédant à une évaluation périodique et à un classement des différents organismes publics en fonction de leur action en faveur de l'entreprise. Il a donné des renseignements sur Action Community for Entrepreneurship, initiative du secteur public et du secteur privé visant à donner à Singapour une orientation plus entrepreneuriale.

26. Un expert a fait état d'une politique internationale qui avait abouti à l'octroi d'une subvention du Groupe bancaire allemand KfW à un pays asiatique pour le développement des entreprises. L'opération portait sur la gestion du risque dans le financement des PME. Les délégations avaient souligné l'importance des partenariats public-privé, relevant que s'ils avaient la volonté politique de promouvoir l'éducation à l'entrepreneuriat à l'échelon national, les gouvernements des pays en développement n'avaient pas souvent les moyens et le savoir-faire techniques nécessaires pour élaborer et appliquer une stratégie dans ce sens. L'expert a fait valoir qu'il était nécessaire de donner aux gouvernements de ces pays un meilleur accès à l'information concernant les institutions et les organisations internationales travaillant dans ce domaine et concernant des projets et des initiatives pouvant être reproduits.

27. La quatrième séance interactive était axée sur les méthodes novatrices d'éducation à l'entrepreneuriat. Au cours du débat, les experts ont formulé quatre grands messages. Le premier concernait le lien entre l'éducation à l'entrepreneuriat et les objectifs socioéconomiques nationaux. On a souligné que cette éducation devait être enracinée dans les stratégies de développement économique et de lutte contre la pauvreté des pays. Deuxièmement, les experts ont affirmé l'importance du principe de l'éducation permanente. Troisièmement, les gouvernements ont été encouragés à s'attacher tout particulièrement à donner accès à l'éducation à l'entrepreneuriat aussi bien au secteur structuré de l'économie qu'au secteur informel. Quatrièmement, l'absence de stratégie solide et fiable d'évaluation était un des principaux obstacles qui empêchaient d'incorporer l'entreprise et l'entrepreneuriat dans l'enseignement ordinaire, de même que l'absence de critères de classement pouvant être utilisés aux fins de contrôle de la qualité pendant l'élaboration de nouveaux cours.

28. Il a été souligné aussi que, de même que l'éducation à l'entrepreneuriat devait être adaptée aux différents degrés de l'enseignement – primaire, secondaire et supérieur –, elle devait être adaptée aussi aux différents contextes socioculturels. Il importait de promouvoir des modèles locaux et de créer du matériel pédagogique local et les participants ont reconnu à l'unanimité qu'il n'y avait pas de solution universelle. La population des pays en développement comprenait beaucoup de jeunes et le nombre des nouveaux arrivants sur le marché du travail était très supérieur à celui des emplois disponibles. Les experts ont donc souligné l'importance de l'éducation à l'entrepreneuriat pour élargir les possibilités de carrière et ils ont évoqué plusieurs exemples d'action en faveur de la jeunesse. Ainsi, le programme de formation «Tout savoir sur l'entreprise» de l'Organisation internationale du Travail élaborait des programmes d'études à l'intention des jeunes visant à leur faire connaître la possibilité de choisir l'entrepreneuriat comme profession. Les participants ont insisté sur le fait qu'il importait d'orienter l'éducation à l'entrepreneuriat vers les femmes, les communautés rurales et le secteur non structuré de l'économie.

29. La question de la mesure de l'impact de l'éducation à l'entrepreneuriat et de la définition d'indicateurs a été débattue longuement. On a fait valoir qu'il ne fallait pas se contenter des indicateurs pour lesquels il existait des données, mais chercher ceux qui étaient pertinents et utiles, même si l'on ne disposait pas encore de données. Les experts ont fait la distinction entre les indicateurs de contribution, de production, de résultat et d'impact, ces derniers comprenant des indicateurs d'impact socioéconomique comme la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Les experts ont relevé la pertinence des indicateurs de méthode, qui permettaient de mesurer où se situaient les gouvernements dans la promotion de l'éducation à l'entrepreneuriat. Un expert a soulevé la question de l'opportunité d'inciter les gouvernements à s'occuper davantage de collecter des données et de faire des enquêtes, particulièrement dans les pays en développement.

30. D'après les experts, l'éducation à l'entrepreneuriat ne devait pas consister simplement à inculquer des connaissances, des techniques et des méthodes de gestion. On devait s'attacher plutôt à former des individus dotés d'esprit d'entreprise. Un expert de l'Espagne a évoqué les aspects suivants:

a) Les diplômés des écoles de gestion devaient donner aux étudiants une expérience concrète en vue de créer des entreprises à fort potentiel de croissance;

b) Des recherches dans des domaines de pointe étaient nécessaires pour les entreprises à fort potentiel de croissance;

c) Il importait d'élaborer une documentation et des bases de données eurocentriques concernant les entreprises à fort potentiel de croissance.

31. Une délégation a signalé qu'il importait d'inscrire dans les programmes d'études supérieures des cours de sciences humaines et d'élaborer des programmes de développement culturel inspirés de valeurs fondamentales et prévoyant une immersion totale dans les zones défavorisées.

32. Les participants ont souligné que si tout un chacun n'était pas fait pour devenir chef d'entreprise, l'éducation à l'entrepreneuriat pouvait néanmoins être utile à tous et devait être orientée vers tous. Un représentant de la Commission européenne a signalé que la création d'une mentalité entrepreneuriale contribuait au bien-être des individus aussi bien dans leur vie privée que dans leur vie professionnelle, qu'ils élèvent leurs enfants à la maison, qu'ils travaillent en tant qu'employés d'une société ou qu'ils lancent leur propre affaire. En conséquence, la question des méthodes appropriées d'éducation à l'entrepreneuriat a figuré au premier plan des débats au cours de toute la réunion. Un expert a résumé la question en évoquant la nécessité d'une éducation «pour», et non «concernant» l'entrepreneuriat, c'est-à-dire l'intégration de l'acquisition de compétences et d'aptitudes entrepreneuriales telles que la créativité, l'esprit d'initiative et les talents de persuasion dans le programme d'étude pour

toutes les classes d'âge et dans toutes les matières, au lieu d'enseigner l'entrepreneuriat comme une discipline distincte. Pour ce faire, il fallait abandonner le schéma traditionnel de nombreux systèmes d'enseignement consistant à évaluer les idées des autres pour s'attacher à créer ses propres idées.

33. On a insisté sur l'éducation à l'entrepreneuriat en tant que processus durant toute la vie et commençant dès le plus jeune âge. Les experts ont noté qu'habituellement les décideurs avaient une plus grande maîtrise directe des programmes d'enseignement des degrés secondaire et primaire et que dans les pays en développement le taux de scolarisation était sensiblement plus élevé dans ces deux catégories que dans l'enseignement supérieur. On a évoqué l'éducation à l'entrepreneuriat dans la formation artisanale et professionnelle, par exemple dans l'apprentissage, comme étant un moyen capital, dans beaucoup de pays en développement, d'atténuer la pauvreté et de transformer les chefs d'entreprise «par nécessité» en chefs d'entreprise «par choix».

34. Les experts ont souligné le lien important qui existait entre l'éducation et les aptitudes à l'entrepreneuriat d'une part et la sensibilisation, la construction de réseaux et la constitution d'une culture d'entrepreneuriat d'autre part. L'image culturelle de l'entrepreneuriat et du chef d'entreprise se construisait à un très jeune âge et les participants sont convenus de la nécessité de faire mieux comprendre l'entrepreneuriat en tant que profession gratifiante et moderne, étant donné notamment le profil démographique jeune de beaucoup de pays émergents. Un expert a noté par exemple que, dans bien des pays en développement, il fallait peut-être inciter les jeunes des zones rurales à se tourner vers les possibilités non exploitées qui existaient «à leur porte», au lieu de chercher simplement à émigrer vers la grande ville. On a mentionné aussi qu'en faisant naître l'intérêt pour le savoir et l'amour du savoir chez les étudiants, l'éducation à l'entrepreneuriat contribuait à abaisser le taux d'abandon scolaire. Un expert a souligné la nécessité de faire mieux comprendre aux parents l'intérêt de l'entrepreneuriat en tant que possibilité de carrière féconde et légitime pour leurs enfants.

35. Les participants ont souligné qu'il importait de mettre en contact les étudiants de tout âge, quel que soit leur niveau d'études, avec des chefs d'entreprise en activité. Au lieu d'écouter les propos de personnalités connues, il était souvent plus intéressant de rencontrer des confrères et des chefs d'entreprise locaux avec lesquels les étudiants pouvaient avoir plus d'affinités, et qui parlaient ouvertement et honnêtement de leurs réussites et de leurs échecs. Ce genre d'échange devait être facilité et animé par un instructeur convenablement formé, afin de permettre un apprentissage structuré et systématique. Deux aspects de l'apprentissage à l'entrepreneuriat ont été évoqués: a) «former les formateurs»; b) inviter les chefs d'entreprise dans la classe et emmener les étudiants hors de la classe. Il était généralement nécessaire d'associer les deux modèles pour obtenir un bon enseignement. L'exemple de la Lagos Business School – Pan African University a permis d'éclairer la sélection de 100 idées novatrices qui avaient débouché sur 10 projets de commercialisation et sur la sélection de 50 chefs d'entreprise à fort potentiel pour une incubation plus poussée, avec l'aide du Gouvernement fédéral du Nigeria.

36. Un thème principal du débat a été l'importance d'une bonne formation des formateurs pour l'éducation à l'entrepreneuriat à tous les niveaux, formation qui constituait une grosse difficulté dans les pays développés comme dans les pays en développement, particulièrement à cause des contraintes de ressources de ces derniers. Les enseignants des filières traditionnelles ne pouvaient pas être considérés automatiquement comme aptes à devenir des «professeurs d'entrepreneuriat». Dans tous les degrés d'enseignement, les maîtres avaient besoin de formation. Or, à l'université, les professeurs d'entrepreneuriat n'étaient jugés que d'après leur aptitude à la recherche et non pour leur talent pédagogique, de sorte qu'il n'existait pas de véritable profil de carrière de professeur d'entrepreneuriat.

37. Une bonne éducation à l'entrepreneuriat exigeait des méthodes d'enseignement novatrices et expérientielles et «l'apprentissage sur le tas». Pour les pays en développement, en particulier, il était primordial de faire appel aux professeurs de l'enseignement autre que supérieur (c'est-à-dire ceux des degrés primaire et secondaire). On a évoqué l'exemple d'une école intégrée primaire et secondaire en Ouganda, qui avait créé à l'intention de son personnel enseignant une société d'épargne et de crédit destinée à financer des activités additionnelles rémunératrices, encourageant ainsi les professeurs eux-mêmes à penser et à agir comme des chefs d'entreprise. Les experts ont évoqué le succès de certains programmes expérientiels d'entrepreneuriat dans les pays en développement, comme le programme de formation Empretec de la CNUCED, et ils ont recommandé de les incorporer dans les programmes d'études officiels de l'éducation nationale. En outre, ils ont souligné la nécessité de prévoir des dispositions pour aller au-devant du secteur informel de l'économie, particulièrement dans les pays en développement.

38. Plusieurs experts ont souligné l'importance du mentorat pour l'éducation à l'entrepreneuriat. L'exemple de Microsoft montrait que, en partenariat avec différentes parties prenantes, cette formule renforçait la position des éducateurs, motivait les jeunes innovateurs et favorisait l'écosystème. On a souligné le problème de l'équilibre et de l'évolutivité du mentorat, surtout dans les pays en développement soumis à des contraintes de ressources. Le système pouvait prendre différentes formes telles que les relations Nord-Sud (mettre en relation des mentors expérimentés du Nord et des jeunes chefs d'entreprise de pays en développement) et Sud-Sud (renforcer la capacité locale de mentorat et la motivation), ou bien l'intervention en tant que mentors de chefs d'entreprise expatriés puis rentrés au pays et de chefs d'entreprise de la diaspora qui apportaient des idées et des méthodes neuves.

39. L'utilité des nouvelles TIC pour faciliter l'évolutivité de l'éducation à l'entrepreneuriat et des initiatives de mentorat a été examinée longuement, particulièrement à l'intention des groupes cibles non traditionnels et pauvres des pays en développement. Un expert a insisté sur l'immense potentiel de la téléphonie mobile dans ce domaine. Les participants ont discuté de plusieurs méthodes possibles, de l'enseignement traditionnel en présentiel aux cours uniquement par Internet, et un consensus s'est dégagé en faveur du vaste potentiel de méthodes d'apprentissage mixtes associant ces deux formes d'enseignement. Plusieurs experts ont suggéré des méthodes novatrices pour assurer la viabilité financière de l'enseignement en présentiel dans ce genre de système. Ainsi, le partenariat avec des établissements financiers locaux pour la prestation d'une formation en présentiel, qui améliorerait le profil de risque des clients, débouchait sur une situation gagnante pour tous. Un expert a présenté l'idée d'un remboursement ultérieur en tant que solution du problème. Selon cette formule, des chefs d'entreprise prospères, ayant eux-mêmes bénéficié de services de mentorat dans le passé, «rembourseraient» ces services en s'engageant chacun à devenir mentor de plusieurs futurs bénéficiaires; la formule avait un effet multiplicateur en exploitant de façon efficace et économique des connaissances tacites ainsi que des compétences et du temps sous-utilisés.

40. Plusieurs experts se sont prononcés pour l'idée de subventions de démarrage accordées directement par des établissements d'enseignement, éventuellement en partenariat avec le secteur privé et d'autres acteurs, à des entreprises fondées par des étudiants. Ainsi, le programme de «Technopreneuriat» de l'Université de gestion de Singapour a accordé ce genre de subvention, pour un montant appréciable, en collaboration avec l'office de promotion des PME. Étant donné le taux élevé de chômage des jeunes, un expert a souligné l'intérêt, pour les pays en développement, de subventions de démarrage, même très modestes, à l'échelon de l'enseignement secondaire, grâce auxquelles des collégiens pouvaient s'orienter déjà vers une profession indépendante.

41. Plusieurs experts ont relevé l'importance d'un «écosystème» approprié d'éducation à l'entrepreneuriat, tel qu'un partenariat stratégique entre le secteur privé, les écoles et l'État, sans lequel aucun apprentissage novateur de l'entrepreneuriat ne serait possible. Le représentant d'une organisation d'aide à l'entrepreneuriat gérée par les étudiants a souligné l'importance des clubs et des associations d'étudiants et de l'élaboration d'un mécanisme systématique par lequel de jeunes chefs d'entreprise pouvaient faire connaître ou faire entendre directement leur voix, leurs besoins d'aide et leurs préoccupations auprès des décideurs et des professeurs.

42. La 5^e séance était axée sur le rôle du secteur privé, des partenariats public-privé et des fondations pour encourager l'éducation à l'entrepreneuriat. On a fait observer qu'un des principaux facteurs de succès de cette éducation était l'intervention concrète du secteur privé, y compris celle des associations professionnelles et des établissements d'enseignement privés. Les experts ont mis en lumière l'existence d'une large gamme d'initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises. Ainsi, des initiatives comme les «Employability Programs for Students» de Microsoft et «LiveWIRE» de Shell contribuaient à la naissance d'une nouvelle génération de chefs d'entreprise et d'innovateurs par une formation commerciale et technique. Certains experts ont soulevé la question de la création de réseaux intersectoriels pour stimuler les partenariats, encourager la collaboration transfrontière entre les professeurs d'université, les enseignants et les praticiens. Le Micro Enterprise Acceleration Institute, entièrement financé par la société HP, était un exemple de programmes de TIC et de jeux sérieux proposés à de jeunes chefs d'entreprise, futurs ou déjà en activité. Un représentant du programme LiveWire de Shell au Royaume-Uni a expliqué comment il conseillait les jeunes sur la manière de fonder une entreprise avec une orientation de carrière claire dans des pays comme l'Arabie saoudite, l'Indonésie et le Royaume-Uni.

43. Les experts ont examiné l'importance de l'éducation et de la formation en tant qu'éléments clefs de toute politique d'entrepreneuriat, reconnaissant la nécessité pour les chefs d'entreprise d'acquérir les compétences professionnelles et techniques nécessaires pour lancer une entreprise et développer ses activités.

44. Au cours de la séance, les experts se sont entendus sur l'importance d'initiatives internationales telles que Endeavor et la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat pour mieux sensibiliser les jeunes à cette branche d'activité. Ils ont souligné le rôle de groupes de réflexion tels que le Forum mondial de l'entrepreneuriat en tant que mécanisme réunissant les secteurs public, privé et universitaire afin d'influencer les politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat. Le Livre blanc sur la politique des pouvoirs publics en matière d'entrepreneuriat, établi par le Forum mondial de l'entrepreneuriat de l'Institut EMLyon, a été cité comme étant un instrument utile pour diffuser les bonnes pratiques et promouvoir la formation de réseaux entre les décideurs.

45. Les participants ont reconnu le rôle que les fondations pouvaient jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat en facilitant l'échange de bonnes pratiques, la construction et la consolidation de réseaux universitaires et la collaboration entre universités, et en encourageant les relations entre universitaires enseignants et chefs d'entreprise praticiens. Ainsi, l'European Forum for Entrepreneurship Research (EFER) avait élaboré un réseau paneuropéen de professeurs de gestion et de technique, stimulant ainsi la collaboration et les échanges transfrontières. L'EFER avait défini de nouveaux domaines de recherche: détection des sociétés internationales à forte croissance d'Europe centrale et orientale, appel aux anciens élèves de l'EFER à proposer des candidats, élaboration d'études de cas, invitation de chefs d'entreprise au Colloque européen de l'entrepreneuriat de 2011 et publication de travaux de recherche. Des exemples concrets de partenariat public-privé ont permis de souligner l'importance qu'il y avait à réunir des acteurs locaux, nationaux et

internationaux afin de partager une réflexion novatrice et d'engager un dialogue fécond portant sur l'entrepreneuriat et l'enseignement.

46. Les experts ont évoqué plusieurs exemples illustrant la manière dont des centres d'entrepreneuriat financés par le secteur privé pouvaient servir de centres névralgiques ou coordonner les activités entre différentes institutions et nouer des relations entre les milieux universitaires, les anciens élèves et les chefs d'entreprise, en travaillant à la fois avec les écoles de gestion et avec les universités techniques. Ils pouvaient aussi contribuer à construire des réseaux transfrontières et interinstitutions de professeurs d'entrepreneuriat et de professionnels et encourager ainsi la collaboration transfrontière. Enfin, ils pouvaient diffuser des données d'expérience et faire connaître les difficultés rencontrées par les chefs d'entreprise et les investisseurs dans la gestion concrète des affaires et montrer comment ces exemples pouvaient s'intégrer dans les cours théoriques.

47. On a fait observer que beaucoup d'initiatives de partenariat public-privé en cours étaient axées sur l'aide aux jeunes entreprises, et le besoin de financement pour la création d'entreprise a été unanimement reconnu. Cependant, il était nécessaire d'aider aussi les entreprises plus anciennes à se développer. On a signalé le rôle de l'infrastructure, de l'accès à l'Internet et des TIC à cet égard, car dans certaines régions l'insuffisance des connexions informatiques freinait le développement d'entreprises compétitives.

48. Les experts ont mis en lumière la contribution apportée par le programme Empretec aussi bien aux nouveaux chefs d'entreprise qu'aux chefs d'entreprise plus expérimentés par l'intermédiaire de ses 32 centres dans le monde entier. Au cours des séances informelles, certaines délégations ont réaffirmé leur intérêt pour le programme Empretec dans le cadre de l'action menée par leur pays en faveur de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises.

Principaux éléments se dégageant du débat

49. Au cours des délibérations, les participants ont noté plusieurs difficultés courantes, liées aux établissements d'enseignement et de recherche, qui empêchaient les pays en développement d'exploiter la STI pour renforcer leurs capacités. Une de ces difficultés était l'absence de stratégie nationale de renforcement des capacités conçue en fonction de la situation propre du pays, ce qui aboutissait à la faiblesse des infrastructures d'enseignement, à de mauvais résultats de l'enseignement dans le renforcement des capacités de STI et à l'indigence des relations entre les milieux universitaires, les instituts de recherche et le secteur privé. Les autres difficultés étaient les suivantes: a) mauvaise politique de protection de la propriété intellectuelle et absence d'institution consacrée spécifiquement au transfert de technologie et de personnel possédant les compétences et l'expérience requises; b) absence de culture entrepreneuriale chez les chercheurs; c) absence d'encouragement à mener des projets de recherche en commun à l'échelle internationale; d) difficultés de diffusion des technologies; e) pénurie de personnel compétent pour la R-D et difficulté de fidéliser le personnel qualifié; f) méconnaissance de l'importance de la STI pour le développement et marginalisation de la STI dans les programmes nationaux de développement des pays les moins avancés; g) faiblesse des capacités technologiques des entreprises et de l'infrastructure relative à la STI.

50. Les experts ont souligné la nécessité d'élaborer de solides capacités d'innovation en liaison avec de solides capacités d'absorption scientifique et technique. S'ils amélioraient leurs connaissances scientifiques et techniques, les pays en développement seraient mieux à même d'innover et par conséquent d'améliorer leur capacité de production, de créer des emplois et d'atténuer la pauvreté. À cet égard, les participants sont convenus que bien souvent, l'innovation ne se situait pas nécessairement à la frontière des connaissances technologiques ou scientifiques pures: l'innovation par l'adoption et l'adaptation de

technologies existantes pouvait être pour les entreprises novatrices un moyen puissant de développer leurs affaires avec succès.

51. Les experts ont été d'avis que la politique de la STI devait soutenir l'alignement des compétences de STI dispensées par le secteur universitaire sur les besoins du secteur de production. La politique des pouvoirs publics devait encourager les établissements d'enseignement et de recherche à dresser des programmes correspondant mieux aux besoins des entreprises et des collectivités locales. À cet égard, il était nécessaire de faire en sorte que la politique de STI considère les établissements d'enseignement et de recherche comme les éléments centraux d'un système national de l'innovation (SNI) dans lequel de fortes relations de collaboration devaient être instaurées entre les universités et les entreprises. Les participants ont noté qu'il était d'une importance capitale d'édifier un SNI vigoureux, mais que dans la plupart des pays en développement le système d'innovation était faible et morcelé. Les experts ont encouragé la CNUCED à continuer d'aider les pays en développement dans ce domaine, notamment par des recherches et des analyses, par les examens des politiques nationales de la STI et par d'autres formes d'assistance technique, surtout en matière de renforcement des capacités.

52. Les participants ont souligné l'importance de la collaboration entre les universités et les centres de recherche pour le renforcement des capacités de STI. À partir d'exemples présentés au cours de la réunion, les experts ont estimé qu'une attitude d'ouverture à l'égard des technologies, particulièrement des nouvelles technologies d'information et de communication, était un bon moyen de faciliter cette collaboration. Celle-ci devait viser au premier chef à former des scientifiques et des ingénieurs dans des domaines présentant un intérêt primordial pour le progrès technique des pays en développement. La création et la consolidation de réseaux de centres d'excellence scientifique et technologique disposés à se lancer dans cette action pouvait contribuer beaucoup à développer la diffusion et l'efficacité du renforcement des capacités de STI et la CNUCED a été encouragée à poursuivre ses travaux dans ce domaine.

53. Concernant l'éducation à l'entrepreneuriat, les experts ont mis en lumière le rôle décisif des politiques d'enseignement pour concrétiser la contribution de l'entrepreneuriat au développement socioéconomique, rôle qui devait donc figurer dans la stratégie nationale de développement d'un pays. Ils ont souligné le rôle décisif des pouvoirs publics dans la création d'un cadre réglementaire approprié et d'encouragements propres à mobiliser le secteur privé, les établissements d'enseignement et les individus au sein d'un écosystème entrepreneurial. Dans ce contexte, les participants ont souligné la nécessité d'une coordination entre les institutions d'un pays en matière de politiques d'éducation à l'entrepreneuriat. En particulier, ils ont insisté sur les facteurs suivants:

a) Il était absolument indispensable d'incorporer l'éducation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement scolaire à tous les niveaux, moyennant un profond engagement des pouvoirs publics en termes de volonté politique et de ressources;

b) Les programmes d'enseignement devaient être adaptés à l'environnement local, en utilisant des outils pédagogiques locaux et des exemples de modèles locaux auxquels les chefs d'entreprise pouvaient s'identifier. Les programmes devaient toucher à de nombreuses disciplines, et pas seulement à l'économie, car l'entrepreneuriat s'exerçait dans n'importe quel secteur ou discipline;

c) La formation des enseignants exigeait des méthodes d'apprentissage interactives et expérientielles (s'écartant de l'ancienne formule de l'exposé magistral) et devait être étroitement reliée à la pratique;

d) Un engagement concret du secteur privé était nécessaire pour faciliter l'entrepreneuriat, avec des centres servant de centres de compétence en matière d'entrepreneuriat (rôle des grandes entreprises locales ou étrangères).

54. Dans cet esprit, les experts ont accueilli avec satisfaction le travail mené par la CNUCED pour élaborer un guide pratique pour une politique de l'entrepreneuriat, comportant des directives détaillées et correspondant aux besoins des pays en développement. À ce sujet, les experts ont insisté tout particulièrement sur la nécessité de formuler une série d'indicateurs essentiels permettant d'évaluer l'efficacité des politiques d'entrepreneuriat, compte tenu des meilleures pratiques et des leçons tirées de l'expérience d'autres institutions et parties prenantes compétentes. Le guide pratique pour une politique de l'entrepreneuriat, accompagné du cadre de politique générale et de la série d'indicateurs essentiels, constituerait un instrument complet au service de l'entrepreneuriat dans les pays en développement et dans les pays en transition.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

55. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Mothae Anthony Maruping (Lesotho)

Vice-Président-Rapporteur: M^{me} Ramon Quesada (Philippines)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

56. À la même séance, la réunion a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (qui figurait dans le document TB/B/C.II/MEM.1/8); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques de développement des entreprises et renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

57. À sa séance plénière de clôture, le vendredi 21 janvier 2011, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats (voir le chapitre I).

D. Adoption du rapport

58. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion d'experts a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la session.

Annexe

Participation*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Algérie	Kenya
Allemagne	Koweït
Angola	Malaisie
Arabie saoudite	Maroc
Azerbaïdjan	Mexique
Bélarus	Monténégro
Bhoutan	Namibie
Botswana	Nigéria
Cameroun	Oman
Chine	Pérou
Comores	Philippines
Côte d'Ivoire	Pologne
Équateur	République dominicaine
États-Unis d'Amérique	République-Unie de Tanzanie
Haïti	Singapour
Honduras	Togo
Iran (République islamique d')	Tunisie
Jamahiriya arabe libyenne	Turquie
Jordanie	Viet Nam
Kazakhstan	Zimbabwe
2. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée à la session:

Union européenne.
3. L'organisme des Nations Unies ci-après était représenté à la session:

Centre du commerce international CNUCED/OMC.
4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session:

Organisation internationale du Travail (OIT);

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).
5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Catégorie générale

Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies;

Ingénieurs du monde.
6. Les représentants des milieux intellectuels et universitaires et du secteur privé ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

Mr. Lazaro **Nyalandu**, Deputy Minister for Industry, Trade and Marketing, United Republic of Tanzania

* La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.1/Inf.3.

Ms. Liisa **Husu**, Hanken School of Economics, Gender and excellence in developing technological and research capacities

Mr. Gerold **Heinrichs**, Head of Department of the International Bureau of the Federal Ministry of Education and Research, Germany, Brazilian-German Year of Science, Technology and Innovation 2010/11 - A High-level Policy Action

Mr. Enrique **Canessa**, International Centre for Theoretical Physics, Trieste, “Supporting science in developing countries using open technologies”

Mr. Rob **Byrne**, Tyndall Centre for Climate Change Research, SPRU, Sussex University, United Kingdom, “Developing indigenous innovation capabilities: the case of climate change”

Mr. Gabriel **Clerc**, Head of Technology Transfer, SRI/EPFL, “Managing joint innovation and technology development”, Switzerland

Mr. Andy **Goldstein**, Ludwig-Maximilians, University Entrepreneurship Centre, Munich, “Creation of successful ventures: role of academia in business incubation”, Germany

Ms. Karen **Wilson**, UNCTAD consultant

Mr. Camilo **Pinzón**, Chief Project Coordinator, Ministry for Coordination of Production, Employment and Competitiveness, Ecuador

Mr. Choon **Siong Sim**, Director, Entrepreneurship Development, SPRING, Singapore

Mr. Marko **Curavic**, Head of Unit, European Commission, Enterprise and Industry Directorate-General - Entrepreneurship Unit

Mr. Lorenzo **di Pietro**, Director of Human Capital Department, Barcelona Activa, Spain

Mr. Anthony **Gribben**, European Training Foundation

Mr. Georges **Haour**, IMD, Lausanne, Switzerland

Mr. Ramon **Quesada**, Small Business Corporation, Philippines

Ms. Gulmira **Asanbaeva**, International Labour Organization (ILO), Small Enterprise Programme, Job Creation and Enterprise Development Department

Mr. Klaus **Haftendorn**, International Labour Organization (ILO), Small Enterprise Programme, Job Creation and Enterprise Development Department

Mr. Shailendra **Vyakarnam**, Director, Centre for Entrepreneurial Learning, University of Cambridge, United Kingdom

Ms. Nyokabi **Njuguna**, Entrepreneurship & Leadership Foundation, Kenya

Mr. Daniel **Bamford**, Business Bridge Initiative, United Kingdom

Ms. Julia **Prats**, IESE Business School, University of Navarra, Spain

Ms. Beatrice **Ayuru**, Lira Integrated School, Uganda

Ms. Christine **Volkman**, UNESCO Chair of Entrepreneurship and Intercultural Management, Schumpeter School of Business and Economics, Germany

Mr. Andy **Penaluna**, Professor of Creative Entrepreneurship, Swansea Metropolitan University, CEO / Chair - Enterprise Educators United Kingdom

Ms. Marian **Jones**, University of Glasgow, United Kingdom

Ms. Victoria **Lennox**, NACUE, United Kingdom and Canada

Mr. Desai **Narasimhalu**, Technopreneurship Programme, Singapore Management University

Mr. Colin **Jones**, Australian Innovation Research Centre, University of Tasmania

Mr. Utz **Dornberger**, SEPT Programme, University of Leipzig, Germany

Mr. Yves-Henri **Robillard**, World Entrepreneurship Forum (EMLYON Business School), France

Ms. Jelena **Godjevac**, HP Life (Learning Initiative for Entrepreneurs)

Mr. Stuart **Anderson**, Shell LiveWIRE

Ms. Kimberly **Voltero**, Microsoft Students for Business Initiative

Mr. Bert **Twaalfhoven**, Chairman, Founder EFER

Mr. Peter **Bamkole**, Centre for Enterprise Development Services, Lagos Business School, Nigeria

Mr. Juliano **Seabra**, Endeavor Brazil

Mr. Armen **Orujyan**, Athgo International, United States

Mr. Nana **Tweneboa-Boateng**, Empretec Ghana Foundation

Mr. Antonio **Pita**, Monterrey Institute of Technology, Mexico.
